



ATTESTATION D'AUTORISATION PARENTALE



Ce document est obligatoire pour participer à la soirée
« Winter Teen Party » du Lundi 13 Février 2023.

Conditions d'accès à la soirée

- Avoir 13 ans minimum dans l'année 2023.
- Présenter un justificatif d'âge (carte d'identité, passeport, carte vitale, BSR ou livret de famille).
- Soirée sans alcool : l'accès sera refusé à toute personne ayant consommé de l'alcool ou des substances illicites. Un dépistage pourra être exigé à l'entrée via un alcotest.
- Tabac et vapotage interdit.
- Tenue correcte exigée (maillot d'équipe, survêtement, casquette, short interdits). Les baskets sont acceptées.
- Les représentants légaux des participants sont responsables avant et après la soirée.
- Toute sortie est définitive.

Je, soussigné, M. / Mme

Téléphones : ou

représentant légal de :

né(e) le à

Adresse du domicile

.....

- Je certifie avoir lu et compris les règles d'organisation de la soirée et autorise la participation à la soirée.
- J'autorise la direction de l'établissement à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, ...) rendues nécessaires par son état de santé.
- J'autorise la publication des photos et l'utilisation des vidéos réalisées par l'établissement à des fins de communication.

Toute personne mineure se présentant à l'entrée de l'établissement avec cette autorisation correctement renseignée sera considérée comme autorisée par son ou ses responsables légaux. Seul ce modèle d'autorisation parentale est valable et conforme. Tout autre document (notamment sur papier libre) ne sera pas accepté.

Signature